

DELIBERATIONS DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06/03/2014

Présents : -Mrs THIERY-CLABAUT-DOGNY-DOYEN-GUENARD-MINEO-MONVOISIN-MULLER-ROUX-VANHECKE
VERECKE
- Mmes BAUDRILLARD-FLOQUET-LEROUX

Absent(e)(s) excusé(e)(s) :
Absent non excusé :

Mme FLOQUET a été nommée secrétaire.

***.Avenant à la convention entre le Musée de la Forêt et la Commune de RENWEZ** **13 Pour / Mr ROUX ne participe pas**

Suite à la réunion du Conseil Municipal du 17 décembre 2013 autorisant Monsieur le Maire à signer l'avenant de la convention établie entre la Commune et le Musée de la Forêt concernant le versement d'une subvention,

Le Conseil Municipal,

- Décide de modifier le montant de cette subvention de **31 000,00 €** à **40 000,00 €**.

***.Convention entre la Mairie et le Conseil Général (SATESE) pour assistance technique** **14Pour**

Après avoir délibéré,
Le Conseil Municipal décide :

- de demander l'assistance technique pour la mission d'assistance dans le domaine assainissement collectif
- d'approuver le projet de convention et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention qui fixera le contenu, les modalités techniques et financières de l'intervention du Conseil Général ou de son prestataire,
- de s'engager à porter au budget principal le montant de la rémunération correspondant aux missions retenues.

***.Demande de subvention P.A.P. (Plan d'Accompagnement de Projet) RTE – Régulation et économie d'énergie de l'éclairage public** **14 Pour**

Le Conseil Municipal,

- approuve le projet présenté dans la délibération du Conseil Municipal du 31 janvier 2014 suivant le plan de financement suivant :

Montant total du projet H.T. :	253 412,00 €
Aide par la Fédération Départementale d'Electricité :	88 694,00 €
Aide dans le cadre du P.A.P. 50% :	126 706,00 €
Autofinancement :	38 012,00 €

***.Demande de subvention P.A.P. (Plan d'Accompagnement de Projet) RTE –
Requalification et renforcement de la Place de la Mairie** **14 Pour**

Devant les dégradations importantes de la Place de la Mairie dues au stationnement divers et varié, notamment de camions et semi-remorques y manœuvrant,

Considérant l'importance des commerces environnants, la proximité de l'Eglise et de la salle municipale très occupée notamment les week-ends,

Le Conseil Municipal, suite à ces explications,

- décide l'engagement de ces travaux afférents à ce projet
- sollicite dans le cadre d'accompagnement de projet (P.A.P.) une subvention aussi élevée que possible.

Montant du projet H.T. : **52 295,00 €**

Plan de financement

Aide D.E.T.R. : **10 459,00 €**

Aide dans le cadre du P.A.P. 50% : **26 147,50 €**

Autofinancement : **15 688,50 €**

Ce projet pourrait se réaliser dès l'accord de subventions.

***.Demande d'achat terrain communal par Mr et Mme POULAIN-JORISSE** **14 Pour**

Suite à la demande de Mr et Mme POULAIN-JORISSE demeurant 1, lotissement « La Scierie » à RENWEZ, d'acquisition d'une bande de terrain du domaine privé de la Commune jouxtant leur propriété et située le long de la RD22,

Considérant que la sécurité de la sortie des véhicules du lotissement (celui-ci étant appelé à évoluer) pourrait être réduite par la construction d'un garage obstruant la visibilité des automobilistes,

Le Conseil Municipal,

- Décide de ne pas donner suite à cette demande.